



# Anael finance ws Relances

Documentation

---

**© Copyright 2013 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

**Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

**Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

**Informations de publication**

Version : Anael finance ws V4R5

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 10 octobre 2013

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel</b> .....	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Pré-requis .....	5
Documents liés .....	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Relances ‘classiques’</b> .....	<b>7</b>
Objet .....	7
Paramétrage .....	8
Code chemin .....	8
Les textes .....	8
Tiers.....	10
Niveaux de relance.....	11
Traitements de relances .....	12
Constitution d’une proposition.....	12
Onglet « Critère de sélection » : .....	13
Onglet « Critères complémentaires » : .....	15
Modification des relances.....	17
Onglet “Critères de sélection” .....	17
Onglet “Critères complémentaires” .....	19
Onglet “Détail” .....	20
Edition des relances .....	22
Onglet “Critères de l’édition” .....	22
Onglet “Critères complémentaires” .....	24
Traitement d’édition .....	24
Exemples d’éditions .....	26
<b>Chapitre 2 Relances d’acceptation</b> .....	<b>31</b>

Objet .....	31
Paramétrage .....	33
Les tiers .....	33
Les textes .....	33
Relance d'acceptation .....	34
Traitements.....	36
Constitution d'une proposition de relances d'acceptation .....	36
Onglet "Critères de sélection" .....	36
Onglet "Critères complémentaires" .....	38
Traitement.....	41
Extraction à partir du portefeuille : .....	41
Extraction à partir de l'historique des écritures du tiers :.....	42
Modification des relances d'acceptation .....	42
Onglet « Critère de sélection » .....	43
Onglet « Critères complémentaires » .....	44
Onglet « Détail » .....	46
Edition des relances d'acceptation .....	48
Onglet « Critères d'édition » : .....	48
Onglet « Critères complémentaires » :.....	51
Traitement .....	51
Exemples d'édition .....	53

---

# À propos de ce manuel

Anael permet d'éditer des lettres de relance

- Classiques : pour les factures non réglées dans les délais prévus
- D'acceptation : pour les effets soumis à acceptation et non retournés acceptés.

Les lettres peuvent être adressées

- Au tiers payeur ou
- Au tiers facturé

## Public concerné

Utilisateurs d'Anael Finance Ws

## Périmètre du document

Infor Anael Finance Ws version V4R3

## Pré-requis

Le module des relances –n° 6 – est verrouillé par clé d'accès.

## Documents liés

Aucun

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	3 juin 2008	Brigitte Quevedo	Création document
1.1	30 oct. 2008	Jérôme Mailley	Mise en forme
1.2	Octobre 2010	Brigitte Quevedo	Mise à jour (V4R3)
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.0	Mars 2012	Claudie ENEZ Brigitte Quevedo	V4R4 : codes événement et Tiers payeur/facturé/livré
2.1	14 Juin 2012	Claudie ENEZ	V4R4 : extraction avec critères complémentaires
2.2	02 nov 2012	Claudie ENEZ Brigitte Quevedo	V4R5 : ajout des Critères complémentaires en modification et édition. & Contrôle relance en cours descendu au niveau CG/

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.inforxtreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

## Objet

Ce traitement a pour objet d'éditer des lettres de relances détaillant les écritures dont l'échéance est dépassée. Ces lettres sont éditées selon certains critères et certaines règles.

Les écritures relancées sont nécessairement des écritures comptables enregistrées dans les comptes de tiers (sauf les comptes d'effets).

Pour qu'une écriture soit sélectionnée dans la proposition de relance, il faut :

- Que le top « relance » soit activé dans la fiche tiers du tiers à relancer (facturé et/ou payeur)
- Qu'elle ne soit pas lettrée et qu'elle soit en retard par rapport à la date système, c'est-à-dire qu'un certain nombre de jours se soit écoulé
  - o depuis sa date de comptabilisation pour la 1ère relance (ou date de pièce ou d'échéance en fonction du paramétrage) ou
  - o depuis la date de la précédente relance pour les relances suivantes.

Les relances, en devise ou en monnaie société, peuvent être adressées :

- Au tiers facturé, avec éventuellement une rupture par tiers livré
- Au tiers payeur, avec éventuellement une copie aux tiers facturés, avec ou sans rupture par tiers livrés
- Pour envoi par courrier ou par mail.

Le traitement des relances permet de gérer plusieurs niveaux de relance, chacun avec son texte. Le numéro de relance est automatiquement mis à jour par le traitement d'édition définitive. Lors de la première relance, le numéro de relance passe de 0 à 1 et ainsi de suite jusqu'à 9.

Le traitement des relances, accessible à partir du menu 'Editer' – Etats tiers, s'effectue en 3 étapes :

- **Extraction des enregistrements** pour constituer une proposition de relance. L'extraction des relances repose sur des critères principaux et des critères complémentaires.
- Les critères complémentaires permettent d'affiner la sélection des écritures à relancer, et sont recherchés **dans les fiches tiers** (tiers facturés, ou tiers payeurs selon l'option prise). Seuls les tiers qui respectent simultanément les critères principaux et les critères complémentaires sont pris en compte dans les relances. Les différents critères facultatifs sont les suivants :
  - Catégorie 1 (\*)

- Catégorie 2 (\*)
- Catégorie 3 (\*)
- Catégorie 4 (\*)
- Catégorie 5 (\*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

(\*) : Le libellé des catégories de 1 à 5 paramétrable provient de la table des types de catégories.

- **Modification de la proposition de relance** : Ce traitement rappelle les critères principaux et complémentaires pris en paramètres lors de l'extraction des enregistrements. La modification des relances affiche tous les tiers extraits avec possibilité de zoom sur le détail des écritures à relancer et de modification du top à relancer.
- **Edition des relances** : ce traitement prend en compte les enregistrements extraits considérés comme bons à relancer c'est-à-dire ayant « le top à relancer » coché. Ce principe rend le traitement plus convivial pour l'utilisateur qui peut visualiser à l'écran la proposition et intervenir pour exclure certaines écritures.

**Attention** : Ce traitement fait partie du module 'Relances' verrouillé par clé de licence.

## Paramétrage

### Code chemin

Le texte des lettres de relance est paramétrable. Le programme d'édition des relances va chercher les textes dans le répertoire associé au code 'TXT' dans le code chemin.

### Les textes

La lettre de relance est constituée d'un texte 'haut', du détail des lignes relancées et d'un texte 'bas'.



Les textes sont paramétrables. Pour cela, créer les fichiers texte dans le répertoire défini dans le code chemin et limiter la saisie de chaque texte à quelques lignes (5 lignes au maximum sont éditées par texte). Ces textes doivent être créés avec Notepad et sauvegardés en UTF8 pour éviter les problèmes d'édition de caractères accentués notamment

- Fichier texte 'haut' (RlcHaut.txt par exemple)
- Fichier texte 'Bas' (RlcBas.txt par exemple)

Ces textes sont considérés comme 'génériques'. Pour exploiter les textes de relances en langue étrangère, des sous-dossiers correspondant à chaque code langue doivent être créés dans le dossier.TXT. Les textes génériques doivent conserver la même codification dans chaque sous-dossier et doivent être traduits dans chaque langue respective. Les textes génériques sont édités quel que soit le code langue du tiers, sauf si le même fichier texte existe dans un sous-répertoire ayant pour nom le code langue.

Exemple :

- Codes langue : 00(FRA), 01(ITA), 02(ENG)
- Code chemin paramétré au niveau société : Dossier TXT

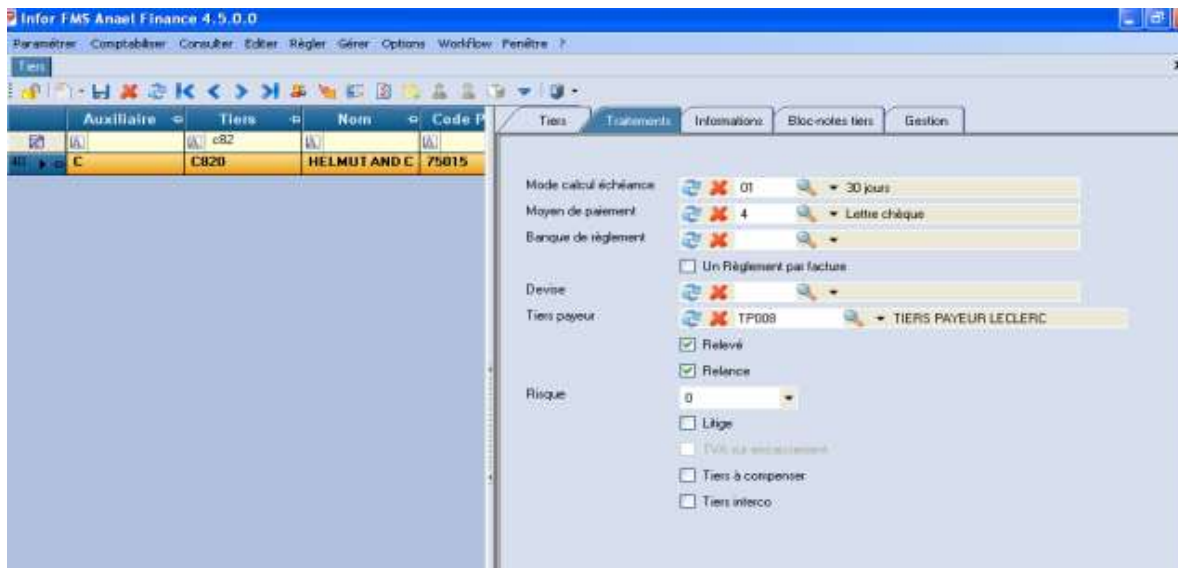
Cas	Dossier	Sous dossier	Fichier texte
	TXT		RlcHaut.txt RlcBas.txt
A	TXT	00 (français)	RlcHaut.txt RlcBas.txt
B	TXT	01 (langue Italienne)	RlcHaut.txt RlcBas.txt
C	TXT	02 (langue anglaise)	RlcHaut.txt RlcBas.txt

Les tiers ayant un code langue 00 (français) seront relancés avec les textes du cas A

Les tiers ayant un code langue 02 (langue anglaise) seront relancés avec les textes du cas C.

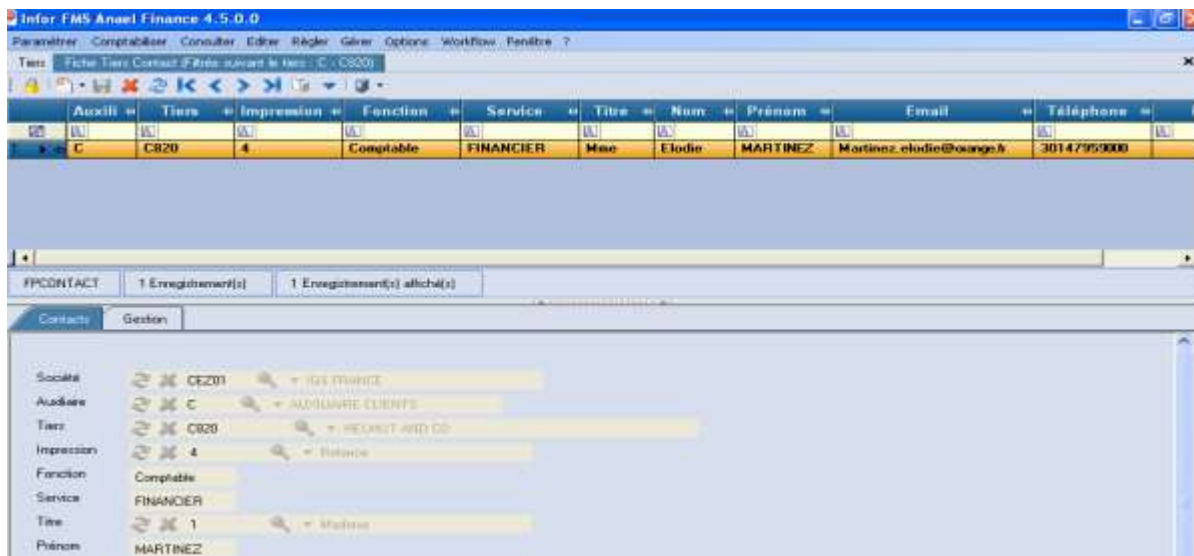
## Tiers

Dans l'onglet « **Traitement** » de la fiche tiers, la zone « Relance » doit être cochée sur le tiers pour qu'il soit pris en compte dans les relances.

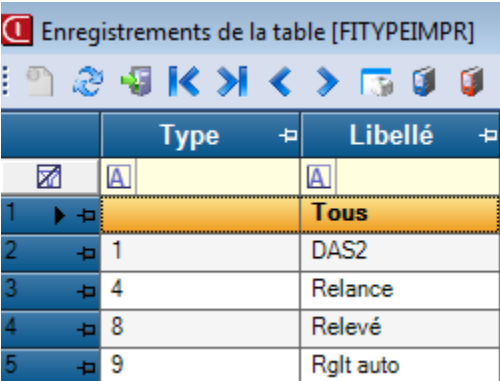


Dans la **table des contacts des tiers**, il faut renseigner le nom du contact, ainsi que son adresse mail. Ce contact correspond au destinataire des lettres de relances envoyées par mail.

Rappelons que la table des contacts est accessible en mise à jour des tiers : Bouton « Contact ».



« Impression » : Le programme cherche d'abord les coordonnées du contact pour le code impression '4' (correspondant au traitement 'relance') et à défaut celles du code impression 'tous'. Les codes impressions proposés sont les suivants :



	Type	Libellé
1		Tous
2	1	DAS2
3	4	Relance
4	8	Relevé
5	9	Rglt auto

## Niveaux de relance

Cette table permet de définir la méthode de relance retenue pour chaque niveau (9 maximum), à savoir :

- le texte de début (ou texte haut)
- le texte de fin (ou texte bas)
- le délai ou nombre de jours de retard pour effectuer la relance
- la date servant de base au calcul du délai pour le 1<sup>er</sup> niveau.
  - date d'échéance ou
  - date de document ou
  - date comptable

Pour les niveaux suivants, le délai est calculé d'office par rapport à la date de relance de la facture (soit la date de précédente relance)

Le niveau « 9 » est considéré comme le niveau de « bouclage »

Si tous les niveaux ne sont pas paramétrés, les relances s'effectuent jusqu'au dernier niveau existant qui ne sert pas de niveau de bouclage. (Ex : si niveau 1 à 5, les écritures dont le niveau de relance est 5 ne seront plus relancées).

## Traitements de relances

Menu « Editer » → « Etats tiers » → Relance

### Constitution d'une proposition

Les critères de sélection se présentent comme suit :

Constitution d'une proposition de relance

Critères de sélection Critères complémentaires

Société CE201 - HGS FRANCE

Établissement Péninsule

Rupture par établissement

Date d'antériorité des débits 22/06/2012

Date d'antériorité des crédits 22/06/2012

Limite dernière relance 22/06/2012

Limite échéance 22/06/2012

Catégorie d'auxiliaire C - Client

Auxiliaire

Relance en rupture par Tiers payeur

Détail par tiers invité

Copie aux tiers Copie aux tiers facturés

Compte collectif début

Compte collectif fin

Tiers débiteur C100 - GAETAN AND CO

Tiers fin C300 - MARTINEZ AND CO

Tiers payeur début

Tiers payeur fin

Niveau de relance de fin 1 - niveau 1

Sélection tiers créditeurs

Edition en devise

Événement début

Événement fin

Extraction événements bloquants

Moyens de paiement

Moyen de paiement	Libellé
-------------------	---------

Sélection des moyens de paiement

Types de pièce à exclure

Type pièce	Libellé
------------	---------

Sélection des types de pièce

Journaux à exclure

Journal	Libellé
---------	---------

Sélection des journaux

Langue 00 - FRANÇAIS

Envoi par mail

Traitement batch

Constituer la proposition

- Les critères complémentaires se présentent comme suit :



### Onglet « Critère de sélection » :

Les zones sont contrôlées comme suit :

**Société** : elle correspond à la société courante - non modifiable.

**Etablissement / Périmètre** : Extraction des écritures dans les établissements sélectionnés

**Rupture par établissement** : Si cochée, une lettre de relance par établissement sinon, une seule lettre par société

**Date arrêté des débits et des crédits** : ces deux zones sont pré-remplies par la date système par défaut. Elles servent à filtrer les enregistrements : extraction des enregistrements dont la date comptable est antérieure ou égale à cette date.

**Limite dernière relance** : cette zone est pré-remplie par la date système par défaut. Elle sert à filtrer les enregistrements : extraction des enregistrements dont la date de relance est antérieure ou égale à cette date.

**Limite échéance** : cette zone est pré-remplie par la date système par défaut. Elle sert à filtrer les enregistrements : extraction des enregistrements dont la date d'échéance est antérieure ou égale à cette date.

### Catégorie d'auxiliaire

**Auxiliaire** : si renseigné, il doit être associé à la catégorie d'auxiliaire sélectionnée précédemment.

### Relance en rupture par :

- Tiers facturé
- Tiers facturé/centre

- Tiers payeur

**Détail par tiers livré** : Si cette zone est cochée, un sous-total par tiers livré est édité dans la lettre de relance. Une copie de la relance peut alors être envoyée aux tiers livrés si demandé.

**Copie au tiers** : les cas de figure sont les suivants :

- Si la relance est effectuée par tiers facturé ou tiers facturé/centre, les valeurs possibles sont les suivantes :
  - Pas de copie
  - Ou copie aux tiers livrés (si la zone « Détail par tiers livré » est cochée)
- Si la relance est effectuée par tiers payeur, les valeurs possibles sont les suivantes :
  - Pas de copie
  - Copie aux tiers facturés

**Compte général début et fin** : si non renseignés, alors tous les comptes généraux auxiliaisés sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements.

**Tiers début et fin** : si non renseignés, alors tous les tiers sont pris en compte.

**Tiers payeur début et fin** : l'affichage de cette zone est conditionné. Cette borne de tiers payeurs est accessible si la zone « Relance en rupture par » est renseignée par « Tiers payeur ». Si ces deux zones ne sont pas renseignées, alors tous les tiers payeurs sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements.

**Niveau de relance de fin** : niveau d'édition. Zone facultative. Le traitement permet d'extraire plusieurs niveaux en même temps. Si non renseigné, toutes les écritures sont extraites. Si renseigné, extraction des écritures dont le niveau de relance est strictement inférieur à ce niveau

**Sélection Tiers créditeurs** : deux cas de figure se présentent :

- Si cette zone est cochée : alors la relance est effectuée sur les tiers sans contrôle de solde. Les tiers créditeurs sont pris en compte dans le traitement. Le solde est calculé tous établissements confondus, et pas uniquement sur l'établissement sélectionné.
- Si cette zone n'est pas cochée : alors la relance est effectuée sur les tiers dont le solde est débiteur à la date d'arrêt (tous établissements confondus).

**Edition en devise**

- Si cette zone est cochée : alors les lettres de relance sont éditées par devise de transaction
- Si cette zone n'est pas cochée : alors les lettres de relance sont éditées en monnaie société.

**Événement début et fin** : si non renseignés, alors tous les codes événements sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements. Sinon, les valeurs doivent exister dans le fichier

**Extraction événements bloquants**

- Si la case est cochée, les écritures affectées d'un code événement bloquant sont extraites et le top « à relancer » est forcé à « Non ». Pour que l'écriture soit relancée, le top doit être passé à 'Oui' en 'modification des relances'.

- Si la case n'est pas cochée, les écritures affectées d'un code événement bloquant ne sont pas extraites même si le code événement est sélectionné plus haut

**Moyens de paiement** : Zone facultative. Si aucune sélection de moyens de paiement n'est effectuée, le traitement extrait tous les moyens de paiement sur les écritures qui respectent les critères de sélection.

**Types de pièce à exclure** : sélectionner les types de pièces à exclure de l'extraction des enregistrements.

**Journaux à exclure** : sélectionner les journaux à exclure de l'extraction des enregistrements.

**Langue** : si non renseigné, alors tous les codes langues sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements. Si renseigné, seuls les tiers qui sont associés à ce code langue dans la fiche tiers sont pris en compte.

**Envoi par mail** : si cette zone est cochée, alors les lettres de relances sont adressées par mail à l'adresse mail paramétrée dans le contact du tiers (Code impression=4 « Relance » ou alors code impression = blanc c'est-à-dire tous)

**Traitement batch** : Si cette zone est cochée, alors le traitement est lancé en soumission, libérant ainsi la session en cours.

### **Onglet « Critères complémentaires » :**

Les critères complémentaires sont recherchés **dans la table des tiers**. Les cas de figure sont les suivants :

- Si la relance est effectuée sur les tiers facturés, les critères complémentaires sont recherchés sur les tiers facturés.
- Si la relance est effectuée sur les tiers payeurs, les critères complémentaires sont recherchés sur les tiers payeurs. Rappelons que si le tiers payeur n'est pas renseigné sur l'écriture, le traitement alimente le tiers payeur par le tiers facturé dans le fichier de travail FMRELANCE.

Seuls les tiers qui respectent tous ces critères simultanément sont pris en compte dans la sélection des enregistrements.

Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il est donc recherché dans la table des types de catégories.

**Catégorie 1 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 1.

**Catégorie 2 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 2.

**Catégorie 3 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 3.

**Catégorie 4 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 4.

**Catégorie 5 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 5.

**Code statistique 1 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

**Code statistique 2 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

**Commercial début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des commerciaux.

**Responsable début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des responsables.

**Groupe début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des groupes.

**Région début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des régions.

**Pays début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des pays.

Les étapes de ce programme sont les suivantes :

- Extraction des écritures des tiers à relancer : seuls les tiers qui ont la zone « Relance » cochée dans la fiche tiers, et dont les écritures respectent les critères de sélection sont pris en compte.
- Constitution d'un fichier temporaire des écritures à relancer (FMRELANCE) : ce fichier est accessible en modification des relances afin de cocher ou décocher les écritures à relancer. Ce fichier est automatiquement remis à blanc lors de l'édition définitive des relances.

En l'absence de tiers payeur sur la ligne, le programme considère que le tiers payeur est égal au tiers facturé et alimente donc le code du tiers facturé sur la ligne dans le fichier des écritures à relancer (FMRELANCE) pour le traitement des relances uniquement.

Attention : Certains paramètres constituent la clé d'une demande de relance en cours afin de bloquer la constitution d'une nouvelle relance avec ces mêmes valeurs. Il s'agit de : société/ étab/catég.d'auxiliaire/Auxiliaire/CG/Tiers facturés /Tiers payeurs. Il est impossible de lancer simultanément l'extraction avec ces mêmes paramètres.



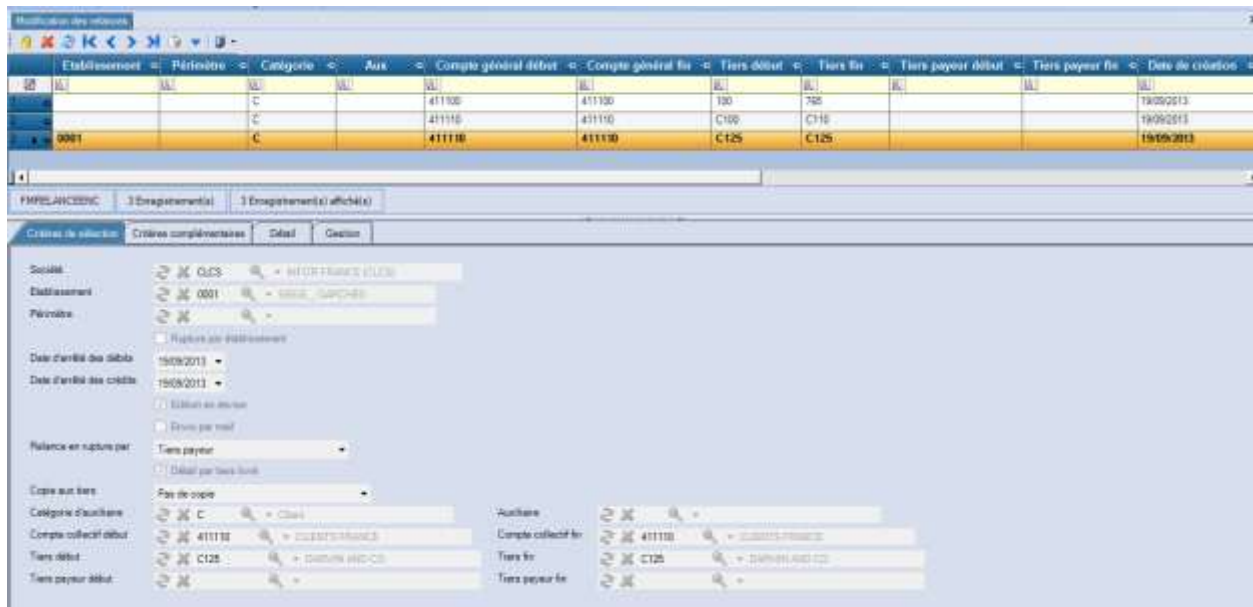
## Modification des relances

Cette option permet de mettre à jour les écritures sélectionnées pour bloquer ou débloquer une relance avant de procéder à l'édition définitive des lettres de relance. Le traitement de modification des relances affiche les onglets suivants :

- Un premier tableur affiche les demandes de relance en cours : possibilité de sélectionner une demande pour la « supprimer » ou pour la « verrouiller » afin de mettre à jour la seconde grille.
- Sélectionner une demande en cours pour accéder au tableur détail correspondant, et la verrouiller pour en modifier le contenu.
- Un onglet « **Critères de sélection** » rappelle les critères principaux sélectionnés lors de la prise de paramètre de l'extraction des enregistrements. Les critères de sélection ne sont pas modifiables à ce stade.
- Un onglet « **Critères complémentaires** » rappelle les critères complémentaires sélectionnés lors de la prise de paramètre de l'extraction des enregistrements. Les critères complémentaires ne sont pas modifiables à ce stade.
- Un onglet « **Détail** » liste le récapitulatif des relances en rupture sur : Tiers/ tiers payeur /Devise/ centre/établissement. Possibilité de supprimer tous les enregistrements d'une ligne tiers par l'icône supprimer de ce tableur (et pas celle du tableur précédent qui supprime toute la demande)
  - L'accès au détail d'une ligne de ce tableur se fait par un double clic sur la ligne. Il est alors possible de :
    - retirer un ou plusieurs enregistrements de la relance en enlevant la coche « à relancer » et en enregistrant les modifications
    - modifier le code événement de manière individuelle ou en rafale sur les écritures sélectionnées. Les écritures avec code événement bloquant sont considérées comme non « relançables » et la zone « A relancer » est alors remise à blanc.

### Onglet “Critères de sélection”

Il se présente comme suit :

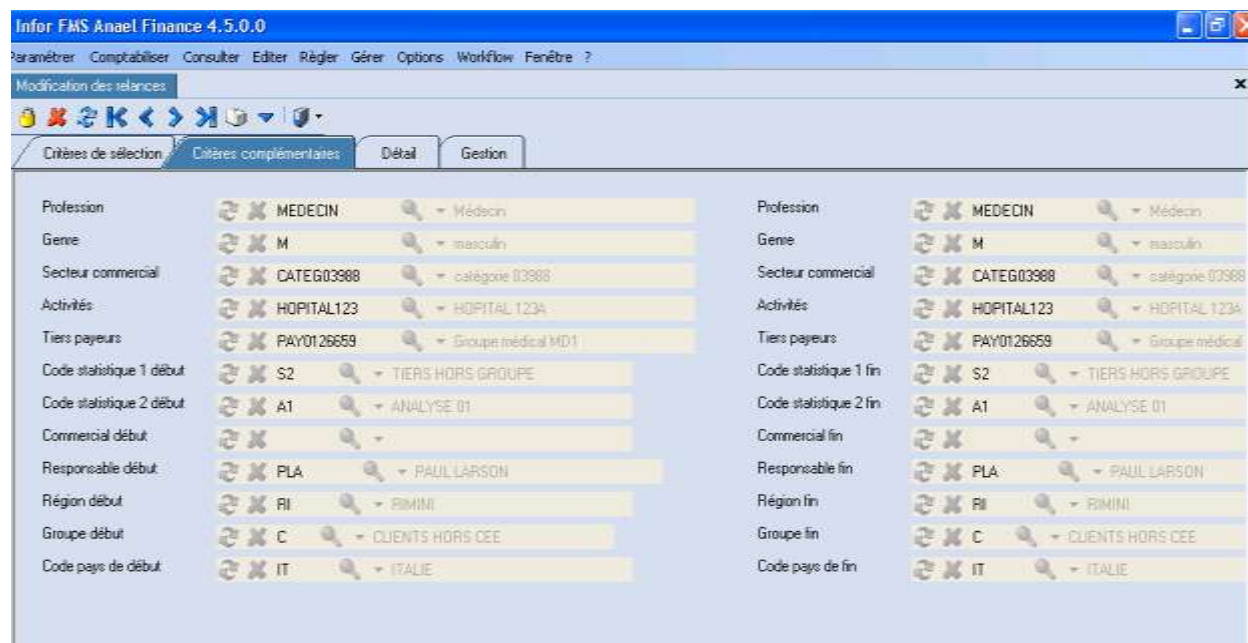


Cet onglet est composé des zones suivantes :

- Société
- Etablissement
- Périmètre
- Rupture par établissement
- Date d'arrêt des débits
- Date d'arrêt des crédits
- Edition en devise
- Envoi par mail
- Relance en rupture par
  - Tiers facturé
  - Tiers facturé / centre
  - Tiers payeur
- Détail par tiers livré
- Copie aux tiers
- CG début et fin
- Tiers début et fin
- Tiers payeur début et fin

Ces zones sont en visualisation, donc non modifiables

## Onglet “Critères complémentaires”



Il se présente comme suit :

Les critères complémentaires sont en visualisation, donc non modifiables à ce stade.

Cet onglet est composé des zones suivantes :

- Catégorie 1 (\*)
- Catégorie 2 (\*)
- Catégorie 3 (\*)
- Catégorie 4 (\*)
- Catégorie 5 (\*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Région
- Groupe
- Pays

(\*) Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

## Onglet "Détail"

Il se présente comme suit :

Établissement	Période	Catégorie	Aux	Compte général début	Compte général fin	Tiers début	Tiers fin	Tiers payeur début	Tiers payeur fin	Date de création
0001		C		411100	411100	100	765			19/09/2013
		C		411110	411110	C128	C125			19/09/2013
		C		411110	411110		C110			04/10/2013

Nom du tiers	Auxiliaire	Tiers	Tiers payeur	Nom de tiers payeur	Email	Email payeur	Langue	Débit devise	Crédit devise	Solde devise	Devise
Tiers Un SA	C	001	001	Tiers Un SA			00	8667.000	8667.000	1795.500	EUR
CARBONE LORRAI	C	011	011	CARBONE LORRAINE COM	✓	✓	00	1900.000	0.000	1900.000	EUR
CARBONE LORRAI	C	012	012	CARBONE LORRAINE INF	✓	✓	00	5200.000	0.000	5200.000	EUR
POLYGRAPHITE	C	013	013	POLYGRAPHITE	✓	✓	00	1300.000	0.000	1300.000	EUR
CLIENT 100 SA	C	100	100	CLIENT 100 SA	✓	✓	00	2105.100	406.000	1449.100	EUR
CLIENT 100 SA	C		100	CLIENT 100 SA	✓	✓	00	0.000	228.000	-228.000	USD
CLIENT 100 SA	C			TP002	✓	✓	00	2222.000	2392.000	-170.000	EUR
FERRAZ SH&BMU	C	118	TP002	TP002 LECLERC	✗	✗	00	0.000	228.300	-228.300	EUR
IL CARBONIO S P	C	765	765	IL CARBONIO S P A M	✗	✗	00	0.000	2300.000	-2300.000	EUR
DELPHI AND CO	C	C100	TP001	TP001 AUCHAN G DIST	✓	✓	00	0.000	100.000	-100.000	EUR
DARWIN AND CO	C	C105	TP001	TP001 AUCHAN G DIST	✓	✓	00	0.000	2200.440	-2200.440	EUR
DARWIN AND CO	C		TP002	TP002 LECLERC	✗	✗	00	0.000	304.980	-304.980	EUR
SARIN&COCO	C	C110	TP001	TP001 AUCHAN G DIST	✗	✓	00	0.000	110.000	-110.000	EUR

Remarque sur la colonne Email :

- la coche verte signifie que l'adresse existe
- la croix rouge signifie que l'adresse mail est inexistante pour ce tiers. Mettre à jour le contact du tiers pour obtenir une coche verte et pouvoir adresser la relance par mail.
- L'affichage de l'adresse mail du tiers est obtenu en plaçant le curseur sur la zone
- Dans notre exemple, un mail peut être adressé au tiers payeur TP002, et au tiers facturé C200. Sur le tiers facturé C250, et le tiers payeur C250 l'adresse mail est en anomalie visualisée par la croix rouge.

Le tableau de l'onglet « Détail » est constitué des zones suivantes :

- Code tiers,
- Nom du tiers
- Auxiliaire
- Code tiers payeur,
- Nom du tiers payeur
- Email facture
- Email payeur
- Code langue du tiers
- Débit en devise
- Crédit en devise
- Solde en devise
- Code devise
- Débit société
- Crédit société
- Solde société

- Code commercial
  - Nom du commercial
  - Etablissement
  - Centre
- Détail du tiers payeur TP002 pour le facturé 100 par double clic sur la ligne :

A relancer	Niveau de relance	Journal	Date document	Référence document	Libellé	Tiers	Nom du tiers	Tiers livré	Débit société	Crédit société	Devise
<input type="checkbox"/>	VHQ	413	18/02/2013	100P100	CLIENT INFSA	100	CLIENT INFSA		2222.06	0.00	EUR
<input type="checkbox"/>		413	31/05/2013	RLV0301	RLV0301 Trane	100	CLIENT 100 Sa		0.00	2382.00	EUR

Le tableur de l'onglet « Détail d'un client » à relancer restitue les informations suivantes :

### Partie haute de l'écran

Rappel du code et libellé du tiers principal x (relances en rupture sur tiers x)

### Tableur

- Coche 'à relancer'
- Niveau
- Journal
- Date de document
- Référence document
- Libellé
- Code et nom du tiers
- Code et non du tiers payeur
- Code du tiers livré
- Débit/crédit en montant société
- Devise
- Débit/Crédit en devise
- Date d'échéance
- Moyen de paiement
- Etablissement
- Date de relance
- Type de pièce
- Compte
- Commercial
- Date comptable
- N° d'enregistrement
- Centre
- Événement

- Libellé événement
- Bloquant

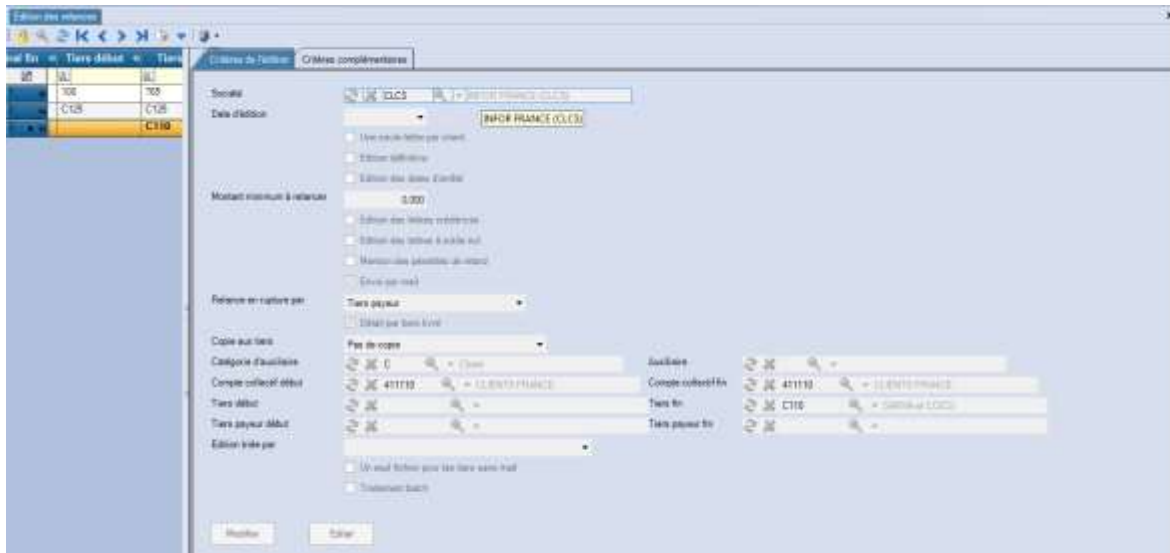
## Edition des relances

Cette option permet lancer l'édition des relances en provisoire, ou en définitif. Le traitement d'édition des relances affiche les onglets suivants :

- **Un premier tableur** affiche les demandes de relance en cours : possibilité d'afficher le détail de la relance en cliquant sur la loupe « Détail ». Pour lancer la relance, il faut verrouiller la demande en cours.
- **Un onglet « Critères de l'édition »** affiche les critères relatifs à l'édition de la relance. Certains critères sont paramétrables par l'utilisateur lors de l'édition des lettres de relances.
- **Un onglet « Critères complémentaires »** affiche les critères complémentaires sélectionnés lors de la prise de paramètre de l'extraction des enregistrements. Ces critères complémentaires ne sont pas modifiables

### Onglet "Critères de l'édition"

Il se présente comme suit :



Pour lancer les lettres de relances, il faut que la demande en cours soit verrouillée.

### Critères d'édition :

- **Date d'édition** : C'est la date qui figure sur les lettres de relance, alimentée par défaut avec la date système elle peut être modifiée
- **Une seule lettre par client**

- Si coché, édition d'une seule lettre par client avec le texte du niveau le plus haut.
- Sinon, édition d'une lettre par client et par niveau de relance
- Edition définitive
  - Si oui, édition des lettres et d'un compte-rendu et marquage des écritures extraites dans les historiques comptables FMHISTORAUXXI et FMJOR
  - Si non, édition du compte-rendu seulement
- Edition des dates d'arrêté : si cette zone est cochée, alors les dates figurent sur la lettre de relance
- Montant minimum à relancer : Permet d'indiquer un montant minimum en monnaie société (positif) à partir duquel on édite la relance
- Edition des lettres créditrices : non accessible si le montant minimum est renseigné. Sinon, si cette zone est cochée, le traitement édite les lettres créditrices.
- Edition des lettres à solde nul : Si coché, permet de sélectionner les relances dont le solde est nul.
- Mention des pénalités : Si coché, permet d'éditer les mentions de pénalités de retard et le montant correspond sur les lettres de relance.
- Envoi par mail : Cette zone est non accessible, elle est subordonnée au paramètre pris lors de l'extraction des enregistrements. Si cette zone est cochée, elle permet d'envoyer par mail la lettre de relance au destinataire paramétré dans la fiche contact du tiers – Mail associé au code d'impression 4 « relance » ou au code impression « blanc = Tous ».
- Relance en rupture par : Zone non accessible subordonnée au paramètre pris lors de l'extraction des enregistrements. Les différents critères possibles sont les suivants :
  - Tiers facturé
  - Tiers facture / centre
  - Tiers payeur
- Détail par tiers livré : Zone non accessible subordonnée au paramètre pris lors de l'extraction des enregistrements. Si cette zone est cochée, alors le détail par tiers livré est édité sur les lettres de relance.
- Copie aux tiers : Zone non accessible subordonnée au paramètre pris lors de l'extraction des enregistrements. Deux cas de figure se présentent :
  - Si la relance est effectuée par tiers facturé ou tiers facturés/centre, alors les deux types de copies sont les suivantes :
    - pas de copie aux tiers facturés.
    - Copie aux tiers livrés (si la zone « Détail par tiers livré » est cochée)
  - Si la relance est effectuée par tiers payeur, alors les deux types de copies sont les suivantes :
    - pas de copie aux tiers.
    - Copie aux tiers facturés.
- Catégorie de tiers/Auxiliaire/CG/tiers/tiers payeur : Zones non accessibles subordonnées aux paramètres pris lors de l'extraction
- Edition triée par : lors de l'édition des relances, cette zone permet de définir le mode de tri des pièces comptables sur les lettres de relances. Les deux tris possibles sont les suivants :

- Date comptable
- N° de pièce
- Traitement batch : si cette zone est cochée, l'édition des relances est lancée en soumission, libérant ainsi la session en cours.

### Onglet "Critères complémentaires"



Cet onglet présente tous les critères complémentaires. Ces derniers sont affichés en visualisation uniquement, et proviennent des critères sélectionnés lors de l'extraction des enregistrements.

### Traitement d'édition

Seules les écritures qui ont la zone « A relancer » cochée sont prises en compte dans l'édition des relances.

- L'édition provisoire permet d'obtenir un compte-rendu des écritures relancées par tiers ou par niveau
  - par tiers (payeur et/ou facturé) si l'option 'une seule lettre par tiers' est retenue
  - par niveau et par tiers dans l'autre cas
- **Remarque sur l'édition des relances au payeur** : Quand le tiers payeur n'est pas renseigné sur la ligne d'écriture, le programme considère que le tiers payeur est égal au tiers facturé : la lettre payeur est donc adressée au tiers (payeur=facturé) et ces écritures-là ne sont pas reprises dans une copie au tiers facturé. La copie au tiers facturé (si elle est demandée) contient seulement les écritures qui ont un tiers payeur différent du tiers facturé.



- L'édition définitive permet
  - d'éditer les lettres de relance à adresser au tiers avec les textes correspondants
  - de constituer les fichiers (lettres en .pdf) mail et de les envoyer à l'adresse mail figurant sur la lettre (si envoi par mail demandé)
  - d'éditer le compte-rendu
  - d'incrémenter la nouvelle date et le niveau de relance sur les lignes correspondantes. Le niveau est alimenté en faisant +1 dans le niveau précédent (et non pas avec celui de la lettre si 'édition d'une seule lettre par client')
  - De supprimer la demande en cours et les enregistrements correspondants

## Exemples d'édérations

La page de garde se présente comme suit :

INFOR <sup>®</sup> CEZ01 IGS FRANCE		Le 24/06/2012 à 18:41:04	
<u>ÉDITION DES RELANCES</u>			
Etablissement :			
Période :			
Catégorie d'auxiliaire	C Client		
Date d'arrêt des débits	22/05/2012		
Date d'arrêt des crédits	22/05/2012		
Date d'édition	22/05/2012		
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>		
Édition en devise	<input type="checkbox"/>		
Une seule lettre par client	<input checked="" type="checkbox"/>		
Édition de titres	<input type="checkbox"/>		
Édition des dates d'arrêt	<input type="checkbox"/>		
Édition des relances créditrices	<input type="checkbox"/>		
Édition des lettres à solde	<input type="checkbox"/>		
Envoi par Mail	<input checked="" type="checkbox"/>		
Montant minimum à relancer			
Tri édition	Date comptable		
Mention des pénalités de retard	<input type="checkbox"/>		
Comptes		a	
Tiers	C100	a	C300
Tiers payeur		a	
Relance en rupture sur	Tiers payeurs		
Avec détail de tiers tiers	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Copie aux tiers facturés		

Les critères complémentaires se présentent comme suit sur la page de garde :

					
Société : CEZ01 IGS FRANCE					
<b>ÉDITION DES RELANCES</b>					
Profession	MEDECIN	Médecin	à	MEDECIN	Médecin
Genre	M	masculin	à	M	masculin
Secleur commercial	CATEG03988	catégorie 03988	à	CATEG03988	catégorie 03988
Activités	HOPITAL123	HOPITAL 123A	à	HOPITAL123	HOPITAL 123A
Tiers payeurs	PAY0126659	Groupe médical MD1	à	PAY0126659	Groupe médical MD1
Code statistique 1	S2	TIERS HORS GROUPE	à	S2	TIERS HORS GROUPE
Code statistique 2	A1	ANALYSE 01	à	A1	ANALYSE 01
Commercial			à		
Responsable	PLA	PAUL LARSON	à	PLA	PAUL LARSON
Région	RI	RIMINI	à	RI	RIMINI
Pays	IT	ITALIE	à	IT	ITALIE
Groupe	C	CLIENTS HORS CEE	à	C	CLIENTS HORS CEE

Lettre à un tiers payeur avec copie aux tiers facturés et détail tiers livrés

**INFOR**

CEZ01 IGS FRANCE  
 92, rue du colonel de Rochebrune  
 Batiment A  
 92380 GARCHES

Centrale médicale Rg  
 18 rue des oliviers  
 Batiment B03  
 75014 FRANCE

Le 25 juin 2012  
Edition provisoire

niveau 1

Agent  
 Réf : TP003/4

Monsieur,  
 Suite à un contrôle approfondi de vos encours, nous constatons que les factures référencées ci dessous demeurent impayées.

Titre	Date	Expirance	Libellé	Debit	Credit
XRR02	17/05/2010	20/05/2010	regul facture A 02	40 000,00	
			Tiers livré LM/001 TIERS LIVRE 001	40 000,00	
XRA310	17/12/2010	20/01/2011	module AG	1 195,00	
			Tiers livré LM/005 TIERS LIVRE 005	1 195,00	
			Tiers facturé C100 GASTAN AND CO	41 195,00	
000000112	21/12/2010	01/05/2012	Fact. générale 00000	24,95	
			Tiers livré	24,95	
			Tiers facturé C100 BERNARD AND CO	24,95	
011	23/02/2011	15/02/2011	LettrePostérieureau	1,00	
011	23/02/2011	17/02/2011	LettrePostérieureau	- 1,00	
			Tiers livré		
			Tiers facturé C200 MEDICIN LIGURE		
XRA009	13/03/2011	05/05/2012	module S05	40,00	
			Tiers livré	40,00	
			Tiers facturé C250 DENTISTE DAMIEN	40,00	
XRR200	01/01/2011	05/05/2012	module C05	15 000,00	
XRR350	01/01/2011	25/02/2011	module AG	50 000,00	
XRA300	15/02/2011	23/09/2011	module S05		25 000,00
XSP00002	04/05/2011	20/09/2011	module S05	75 000,00	
XRL01	20/09/2011	21/10/2011	MARTINEZ AND CO	4 200,00	
XRC300	05/11/2011	21/12/2011	module AG05	75 000,00	
XRA320	02/12/2011	21/10/2011	module AG9	75 000,00	
X0650001	25/12/2011	05/05/2012	MARTINEZ AND CO	17 555,00	
X0650002	25/12/2011	05/05/2012	MARTINEZ AND CO	17 555,00	
0650005	25/12/2011	21/01/2012	GLORIA AND CO	2 575,00	
X065007	25/12/2011	21/01/2012	MARTINEZ AND CO	2 571,00	
			Tiers livré	345 455,00	25 000,00
			Tiers facturé C200 MARTINEZ AND CO	345 455,00	25 000,00
			TOTAL	390 075,95	25 000,00
			Solde débiteur en EUR	362 075,95	

1 / 2

## Lettre à un tiers facturé



CEZ01 IGS FRANCE  
92, rue du colonel de Rochebrune  
Batiment A  
92380 GARCHES

MARTINEZ AND CO  
15 rue des rochers  
batiment A01  
75 020 PARIS  
DE ALLEMAGNE

Le 25 Jun 2012  
Edition provisoire

niveau 1


Agent  
Ref : C3009

Monsieur,  
Suite à un contrôle approfondi de vos encours, nous constatons que les factures référencées ci dessus demeurent impayées.

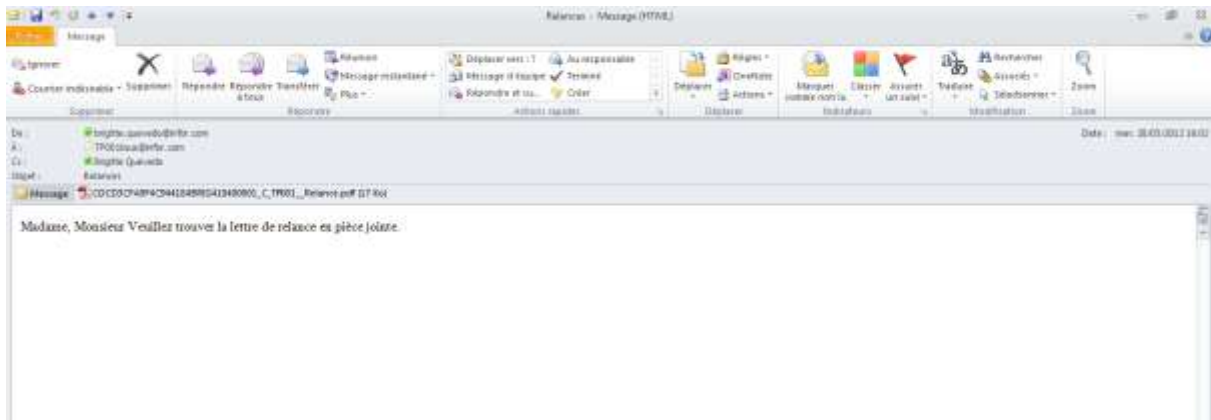
Titre	Date	Echéance	Libellé	Debit	Credit
XRR250	01/01/2011	25/02/2011	module A9	60 000,00	
XRA200	18/02/2011	23/09/2011	module S06		28 000,00
XSP00000	04/09/2011	30/09/2011	module S05	75 000,00	
XRL01	20/09/2011	31/10/2011	MARTINEZ AND CO	4 200,00	
XDE50001	28/12/2011	05/05/2012	MARTINEZ AND CO	17 885,00	
XDE50002	28/12/2011	05/05/2012	MARTINEZ AND CO	17 885,00	
D650005	28/12/2011	31/01/2012	GLDIE AND CO	2 575,00	
XDE5007	29/12/2011	31/01/2012	MARTINEZ AND CO	2 571,00	
			Tiers livré	150 456,00	28 000,00
XRA200	02/12/2011	31/10/2011	module A09	75 000,00	
			Tiers livré LM002 TIGRS LIVRE 002	75 000,00	
XRR200	01/01/2011	05/05/2012	module C05	15 000,00	
XRC200	09/11/2011	31/12/2011	module A055	75 000,00	
			Tiers livré LM002 TIGRS LIVRE 002	60 000,00	
			TOTAL	345 456,00	28 000,00
			Saldo débiteur en EUR	327 456,00	

Dans l'attente d'un prompt règlement,  
recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.  
Service Comptabilité clients

Compte-rendu de relance

										
Société CEZD1105 FRANCE						Le 24/06/2012 à 18:53:53				
ÉDITION DES RELANCES										
Date d'arrêt des débits : 22/09/2012			Niveau 1 niveau 1			SOLDES DÉBITEURS				
Date d'arrêt des crédits : 22/06/2012										
Réf. No	Date Compt.	Echéance	Lettre	Stat.	Dernière relance Nbr Date	De v.	Débit	Credit		
<b>Tiers payeur C200 MEDICIN LIQUORI</b>										
000000008	21.03.2010	21.03.2010	Fact pénalis 0000	0000		EUR		26,44		
						Total Tiers		EUR		27 300,00
<b>Tiers payeur C250 DENTISTE DAMIEN</b>										
XAC001	05/12/2011	05/05/2012	exemple C25	0000		EUR		200,00		
XFA001	01/01/2011	21/03/2011	module 500	0000		EUR	15 000,00			
XFA006	12/02/2011	21/03/2011	vis prestation	0000		EUR	8 000,00			
XFA007	12/02/2011	21/03/2011	vis prestation	0000		EUR	500,00			
						Total Tiers		EUR		23 300,00
<b>Tiers payeur TP003 Centrale médicale Rq</b>										
XFA010	17/12/2010	20/01/2011	module 405	0001		EUR	1 100,00			
000000112	21/12/2010	01/05/2012	Fact pénalis 0000	0001		EUR	24,95			
B11	23/02/2011	18/03/2011	Lettre Postérieur au	0001		EUR	1,00			
B11	23/02/2011	17/03/2011	Lettre Postérieur au	0001		EUR				
XDES0001	28/12/2011	05/05/2012	MARTINEZ AND CO	0004		EUR	17 555,00			
XDES0002	28/12/2011	05/05/2012	MARTINEZ AND CO	0004		EUR	17 555,00			
DES0005	28/12/2011	21/01/2012	ELODE AND CO	0004		EUR	2 571,00			
XDES0007	28/12/2011	21/01/2012	MARTINEZ AND CO	0004		EUR	2 571,00			
XFA002	17/05/2010	20/05/2010	regul facture AD	0000		EUR	40 000,00			
XFA009	13/02/2011	05/05/2012	module 500	0000		EUR	400,00			
XSP0008B	04/08/2011	30/09/2011	module 500	0000		EUR	15 000,00			
XPR030	01/01/2011	05/05/2012	module 005	0000		EUR	15 000,00			
XPR030	01/01/2011	28/02/2011	module 40	0000		EUR	60 000,00			
XFA020	02/12/2011	21/03/2011	module 409	0000		EUR	75 000,00			
XPL01	20/08/2011	21/03/2011	MARTINEZ AND CO	0000		EUR	4 200,00			
XFC000	05/11/2011	21/02/2011	module 4695	0000		EUR	70 000,00			
XFA020	16/02/2011	23/09/2011	module 500	0000		EUR		20 000,00		
						Total Tiers		EUR		362 076,00
						Total Niveau 1		EUR		412 366,53

Copie mail adressé au payeur TP003



### Objet

Ce traitement, des relances d'acceptation, permet de relancer les effets non reçus ou non retournés par les clients avant leur date d'échéance.

Lorsque des factures sont payables par effet, le client doit retourner l'effet assez rapidement. Au retour, celui-ci est enregistré dans les comptes (débit du compte d'effets à recevoir par le crédit du compte client), permettant ainsi de solder les factures dans le compte client. La remise en banque, à l'échéance, s'effectue à partir du compte d'effets à recevoir.

L'origine des enregistrements à relancer (ainsi que le texte de la lettre) se paramètre dans les 'relances d'acceptation'. L'utilisateur choisit la méthode à appliquer dans sa société parmi les 3 options suivantes : Relances à partir :

- du portefeuille ou
- des écritures des comptes clients ayant fait l'objet d'un relevé ou
- des écritures non soldées des comptes clients

La relance d'acceptation (effets non reçus) fait partie du module des relances. Elle s'effectue aussi en 3 étapes

- **Extraction des écritures** pour constituer une proposition de relance d'acceptation. L'extraction des enregistrements repose sur la sélection de critères principaux et des critères complémentaires.

Les critères complémentaires permettent d'affiner la sélection des écritures à relancer. Ils sont recherchés **sur la fiche des tiers facturés, ou des tiers payeurs** selon le critère de relance sélectionné. Seuls les tiers qui respectent ces critères complémentaires sont pris en compte dans les relances d'acceptation. Ils sont facultatifs. Les différents critères sont les suivants :

- Catégorie 1 (\*)
- Catégorie 2 (\*)
- Catégorie 3 (\*)
- Catégorie 4 (\*)
- Catégorie 5 (\*)

- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

(\*) : Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

- **Modification de la proposition de relance d'acceptation** : Ce traitement rappelle les principaux critères et les critères complémentaires pris en compte lors de l'extraction des enregistrements. La modification des relances d'acceptation affiche tous les tiers extraits avec possibilité de zoom sur le détail des écritures à relancer et de modification du top à relancer.
- **Edition des relances d'acceptation** : ce traitement prend en compte les enregistrements considérés comme bons à relancer c'est-à-dire ayant « le top à relancer » coché en modification de la proposition de relance. Ce principe rend le traitement plus convivial pour l'utilisateur qui peut visualiser à l'écran la proposition et intervenir pour exclure certaines écritures.

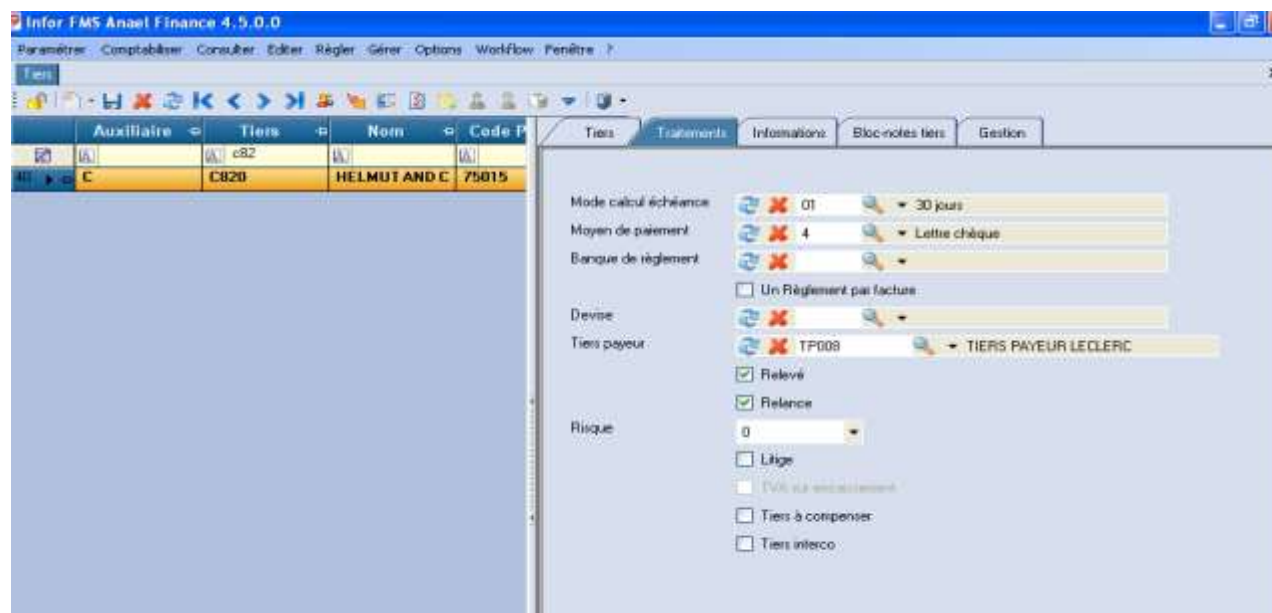
**Attention** : Ce traitement fait partie du module 'Relances' verrouillé par clé de licence.



## Paramétrage

### Les tiers

La zone « Relance » doit être cochée dans la fiche tiers pour qu'il puisse faire l'objet d'une relance d'acceptation. Cette zone est gérée par les relances et par les relances d'acceptation.



### Les textes

La lettre de relance est constituée d'un texte 'haut', du détail des lignes relancées et d'un texte 'bas'. Les textes sont paramétrables. Pour cela, créer les fichiers texte dans le répertoire défini dans le code chemin TXT et limiter la saisie de chaque texte à quelques lignes (5 lignes au maximum sont éditées par texte). Ces textes doivent être créés avec Notepad et sauvegardés en UTF8 pour éviter les problèmes d'édition de caractères accentués notamment.

- Fichier texte 'haut' (RlaccHaut.txt par exemple)
- Fichier texte 'Bas' (RlaccBas.txt par exemple)

Ces textes sont considérés comme 'génériques'. Pour exploiter les textes de relances avec différentes langues, des sous-dossiers correspondant à chaque code langue doivent être créés dans le dossier.TXT. Les textes génériques doivent conserver la même codification dans chaque sous-dossier, et doivent être traduits dans chaque langue respective.

Exemple :

- Codes langue : 00(FRA), 01(ITA), 02(ENG)

- Code chemin paramétré au niveau société : Dossier TXT
- 

Cas	Dossier	Sous dossier	Fichier texte
	TXT		RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
A	TXT	00 (français)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
B	TXT	01 (langue Italienne)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
C	TXT	02 (langue anglaise)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt

Les tiers ayant un code langue 00 (français) seront relancés avec les textes du cas A

Les tiers ayant un code langue 02 (langue anglaise) seront relancés avec les textes du cas C.

## Relance d'acceptation

Menu Paramétrer --> 'Références auxiliaires'

Cette option permet de définir :

- le texte de début et le texte de fin de la lettre
- l'origine des mouvements à relancer : les relances d'acceptation peuvent être faites à partir des enregistrements :
  - du portefeuille : pour relancer les traites en attente dans le portefeuille (en montant société). En effet, le traitement des relevés clients permet d'enregistrer les traites en attente de retour (soumises à l'acceptation) dans le portefeuille. Elles changent de statut et deviennent des traites 'définitives' quand elles sont retournées. Ou
  - des écritures des comptes clients ayant fait l'objet d'un relevé : pour relancer les écritures non soldées ayant fait l'objet d'un relevé (quelle que soit leur devise). La sélection des moyens de paiement permet d'extraire uniquement les écritures payables par effet. L'édition définitive des relevés marque les écritures ayant fait l'objet d'un relevé avec le n° du relevé dans la référence affectation<sup>2</sup>. Si l'effet est accepté d'office, le programme génère l'écriture d'effet et permet de solder le compte client, sinon, si l'effet est soumis à acceptation, les écritures sont seulement marquées et aucune écriture n'est générée dans le compte. Ou
  - des écritures non soldées des comptes clients : pour relancer les écritures non soldées quelle que soit leur devise. La sélection des moyens de paiement permet d'extraire uniquement les écritures payables par effet. Cette option doit être choisie uniquement si la fonctionnalité des relevés n'est pas gérée.
  - Penser à adapter le texte des relances selon que la relance est effectuée à partir du portefeuille ou à partir des comptes clients.

**Remarque :** A partir des comptes clients, une même écriture peut faire l'objet à la fois d'une relance d'acceptation (avant l'échéance) et d'une relance « classique » quand l'échéance est dépassée, si l'effet n'a pas été retourné.



## Traitements

Menu 'Editer' --> 'Etats tiers' --> 'Relance d'acceptation'

Le traitement se déroule en 3 étapes :

- Constitution d'une proposition de relances d'acceptation
- Modification des relances d'acceptation (facultative)
- Edition des relances d'acceptation

## Constitution d'une proposition de relances d'acceptation

### Onglet "Critères de sélection"

- Société
- Etablissement / Périmètre
  - Extraction des écritures dans les établissements sélectionnés
- Rupture par établissement : si cette zone est cochée, les relances d'acceptation sont effectuées par établissement
  - Sinon, une seule lettre par société
- Date arrêté des débits et des crédits
  - Date système par défaut
- Limite dernière relance
  - Date système par défaut. Les écritures dont la date de relance est inférieure à cette date seront relancées
- Echéances à sélectionner : de (date du jour) à .... (obligatoire)
  - Les écritures dont l'échéance est comprise dans cette amplitude sont relancées. Les échéances doivent être supérieures ou égales à la date du jour

### Catégorie d'auxiliaire

Auxiliaire : si renseigné, il doit être associé à la catégorie d'auxiliaire sélectionné précédemment.

- Relance en rupture par : cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Les valeurs possibles sont les suivantes :
  - Tiers facturé
  - Tiers facturé/centre
  - Tiers payeur
- Détail par tiers livré : cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Si cette zone est cochée, édition d'un sous-total par tiers livré dans la lettre de relance d'acceptation.

- Copie au tiers : cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Les cas de figure sont les suivants :
  - Si la relance d'acceptation est effectuée par tiers facturé ou tiers facturé/centre, les valeurs possibles sont les suivantes :
    - Pas de copie
    - Ou copie aux tiers livrés (si la zone « Détail par tiers livré » est cochée)
  - Si la relance d'acceptation est effectuée par tiers payeur, les valeurs possibles sont les suivantes :
    - Pas de copie
    - Copie aux tiers facturés

Compte général début et fin : blanc = tous. Si les relances d'acceptation sont faites à partir du portefeuille d'effets, ne rien renseigner ou renseigner un compte d'effets.

Tiers début et fin : si non renseignés, alors tous les tiers sont pris en compte.

Tiers payeur début et fin : l'affichage de cette zone est conditionné. Cette borne de tiers payeurs est accessible si la zone « Relance en rupture par » est renseignée par « Tiers payeur ». Si ces deux zones ne sont pas renseignées, alors tous les tiers payeurs sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements.

Edition en devise : si cette zone est cochée, alors les lettres de relance d'acceptation sont éditées par devise de transaction. Si cette zone n'est pas cochée, alors les lettres de relance d'acceptation sont éditées en monnaie société. Rappelons que si l'édition des relances d'acceptation est faite à partir du portefeuille, alors l'édition est exploitée en monnaie société.

Moyens de paiement : Zone facultative. Si aucune sélection de moyens de paiement n'est effectuée, le traitement extrait tous les moyens de paiement sur les écritures qui respectent les critères de sélection.

Types de pièce à exclure : Zone facultative. Sélectionner les types de pièces à exclure de l'extraction des enregistrements.

Journaux à exclure : Zone facultative. Sélectionner les journaux à exclure de l'extraction des enregistrements.

Langue : Zone facultative. Si non renseigné, alors tous les codes langues sont pris en compte dans l'extraction des enregistrements. Si renseigné, seuls les tiers qui sont associés à ce code langue dans la fiche tiers sont pris en compte.

Envoi par mail : si cette zone est cochée, alors les lettres de relances d'acceptation sont adressées par mail à l'adresse mail paramétrée dans le contact du tiers (Code impression=4 « Relance » ou alors code impression = blanc c'est-à-dire tous)

Traitement batch : Si cette zone est cochée, alors le traitement est lancé en soumission, libérant ainsi la session en cours.

## Onglet “Critères complémentaires”

Les critères complémentaires sont recherchés **dans la table des tiers**. Deux cas de figure se présentent comme suit :

- Si la relance d’acceptation est effectuée sur **les tiers facturés**, les critères complémentaires sont recherchés sur les tiers facturés.
- Si la relance d’acceptation est effectuée sur **les tiers payeurs**, les critères complémentaires sont recherchés sur les tiers payeurs. Rappelons que si le tiers payeur n’est pas renseigné sur l’écriture, le traitement alimente le tiers payeur par le tiers facturé dans le fichier de travail FMRELACCENC.

Seuls les tiers qui respectent tous ces critères simultanément sont pris en compte dans la sélection des enregistrements.

Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il est donc recherché dans la table des types de catégories.

**Catégorie 1 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 1.

**Catégorie 2 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 2.

**Catégorie 3 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 3.

**Catégorie 4 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 4.

**Catégorie 5 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des catégories de type 5.

**Code statistique 1 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

**Code statistique 2 début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des codes statistiques.

**Commercial début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des commerciaux.

**Responsable début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des responsables.

**Groupe début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des groupes.

**Région début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des régions.

**Pays début et fin** : Zones facultatives. Si les valeurs sont renseignées, elles doivent exister dans la table des pays.

- Les écrans de sélection se présentent comme suit :
- **Si l'édition des relances d'acceptation est lancée à partir du portefeuille**, les paramètres gérés sont les suivants (il n'est pas utile de renseigner les autres) :

**Critères de sélection**

Société: CLCS - BIPOR FRANCE (CLCS)

Etablissement: [Rechercher] [Actualiser]

Rupture par établissement

Date d'arrêté des débits: 15/05/2012

Date d'arrêté des crédits: 15/05/2012

Limite dernière relance: 15/05/2012

Date échéance de: 15/05/2012

Catégorie d'auxiliaire: C - Client

Pénalité: [Rechercher] [Actualiser]

Auxiliaire: C - Clients

Compte collectif début: 411110 - CLIENTS FRANCE / CLCS

Compte collectif fin: 411110 - CLIENTS FRANCE / CLCS

Tiers début: [Rechercher] [Actualiser]

Tiers fin: [Rechercher] [Actualiser]

Langue: [Rechercher] [Actualiser]

Envoi par mail

Traitement batch

Si l'édition des relances d'acceptation est lancée à partir des mouvements historiques, les paramètres gérés sont les suivants :

Société: CLCS - INFOFRANCE (CLCS)

Etablissement: [Sélectionner] Période: [Sélectionner]

Rupture par établissement

Date d'anté des débits: 15/05/2012

Date d'anté des crédits: 15/05/2012

Limite dernière relance: 15/05/2012

Date échéance de: 15/05/2012 à: 31/12/2012

Catégorie d'auxiliaires: C - Client Auxiliaire: C - Clients

Relance en rupture par: Tiers payeur

Copie aux tiers: Pas de copie

Compte collectif début: 411100 - Clients groupe / CLCS Compte collectif fin: CLCS - CLIENTS FRANCE / CLCS

Tiers début: [Sélectionner] Tiers fin: [Sélectionner]

Tiers payeur début: [Sélectionner] Tiers payeur fin: [Sélectionner]

Edition en devise

Moyens de paiement: [Table avec Moyens de paiement et Libellé] Sélection des moyens de paiement

Types de pièce à exclure: [Table avec Type pièce et Libellé] Sélection des types de pièce

Jours à exclure: [Table avec Jour et Libellé] Sélection des jours

Langue: [Sélectionner]

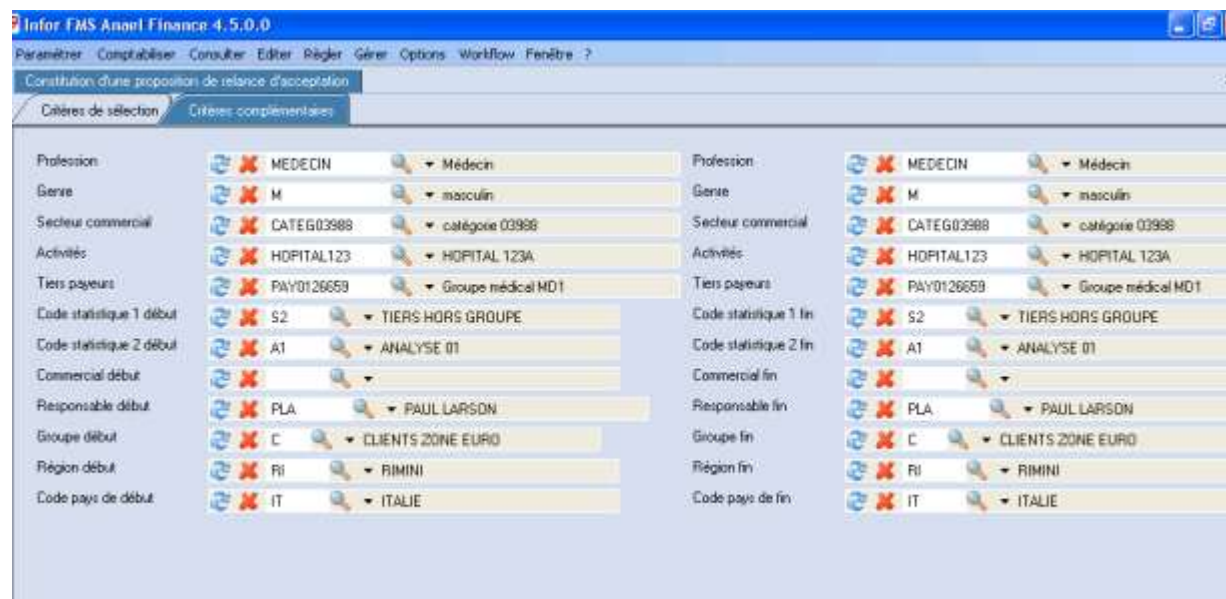
Envoi par mail

Traitement batch

Constituer la proposition



Les critères complémentaires se présentent comme suit :



## Traitement

Par société/établissement et selon le paramétrage des relances d'acceptation, extraction des enregistrements à partir du portefeuille d'effets (FMFORTEFEUILLE) ou à partir de l'historique des écritures du tiers (FMHISTORAUXXI), pour alimenter la table des écritures à relancer à l'acceptation (FMRELANACC).

Ces enregistrements peuvent être mis à jour par l'option de « Modification des relances d'acceptation ».

## Extraction à partir du portefeuille :

- Sélection des effets de type 'P' (en attente de retour) : en fonction des filtres indiqués en sélection (Société, Etablissement, périmètre, Dates d'échéance, Tiers, moyens de paiement) sur tous les exercices.

## Extraction à partir de l'historique des écritures du tiers :

C'est le cas si les relances d'acceptation s'effectuent à partir des comptes clients, ayant fait l'objet d'un relevé, ou directement à partir des écritures non soldées en fonction des paramètres de sélection, extraction des enregistrements comptables non soldés dont :

- la date comptable est antérieure ou égale à la date d'arrêté et
- la date de relance est inférieure ou égale à la date de relance prise en paramètre
- le niveau de relance CNUMREL est égal à blanc ou à R

En l'absence de tiers payeur sur la ligne, le programme considère que le tiers payeur est égal au tiers facturé et alimente donc le code du tiers facturé sur la ligne dans le fichier des écritures à relancer (FMRELANCE) pour le traitement des relances uniquement.

## Modification des relances d'acceptation

Cette option permet de mettre à jour les écritures sélectionnées pour bloquer ou débloquer une relance d'acceptation avant de procéder à l'édition définitive des lettres de relance. Le traitement de modification des relances d'acceptation affiche les onglets suivants :

- **Un premier tableur** affiche les demandes de relance en cours : possibilité de sélectionner une demande pour la « supprimer » ou pour la « verrouiller » afin de mettre à jour la seconde grille.
- Sélectionner une demande en cours pour accéder au tableur détail correspondant, et la verrouiller pour en modifier le contenu.
- **Un onglet « Critères de sélection »** rappelle les critères principaux sélectionnés lors de la prise de paramètre de l'extraction des enregistrements. Les critères principaux ne sont pas modifiables à ce stade.
- **Un onglet « Critères complémentaires »** rappelle les critères complémentaires sélectionnés lors de la prise de paramètre de l'extraction des enregistrements. Les critères complémentaires ne sont pas modifiables à ce stade.
- **Un onglet « Détail »** liste le récapitulatif des relances en rupture sur : Tiers/ tiers payeur /Devise/ centre/établissement. Possibilité de supprimer tous les enregistrements d'une ligne tiers par le bouton « supprimer » de ce tableur (et pas celle du tableur précédent qui supprime toute la demande). En double cliquant sur une ligne du tableur « Détail », le traitement affiche les lignes détails associées à ce tiers dans l'onglet « Détail par client ».

### Le tableau des demandes de relances d'acceptation:

Les différentes demandes de relances d'acceptation sont affichées dans le tableau (partie de gauche). Pour accéder aux demandes en modification, les demandes de relances doivent être « verrouillées ». Il est possible de supprimer les demandes de relances d'acceptation le cas échéant.

Etablissement	Périètre	Catégorie
		C

Tiers	Nom du tiers	Auxiliaire	Tiers payeur	Nom du tiers payeur
C200	MEDECIN LOUGO	C	TP002	MAISON MED HAINAUT
C250	DENTISTE VERND	C	C250	DENTISTE VERNON

### Onglet « Critère de sélection »

Les principaux paramètres pris lors de la constitution des relances d'acceptation sont rappelés dans cet onglet : société, établissement, périmètres, dates d'arrêté et dates d'échéance ; devise, envoi par mail, au tiers facturé ou au tiers payeur.

Société: CEZ01 - IGS FRANCE

Etablissement: -

Périètre: -

Date échéance de: 23/10/2012 à 31/12/2012

Date d'arrêté des débits: 23/10/2012

Date d'arrêté des crédits: 23/10/2012

Relance en rupture par: Tiers facturé

Copie aux tiers: Pas de copie

Cet onglet est composé des zones suivantes :

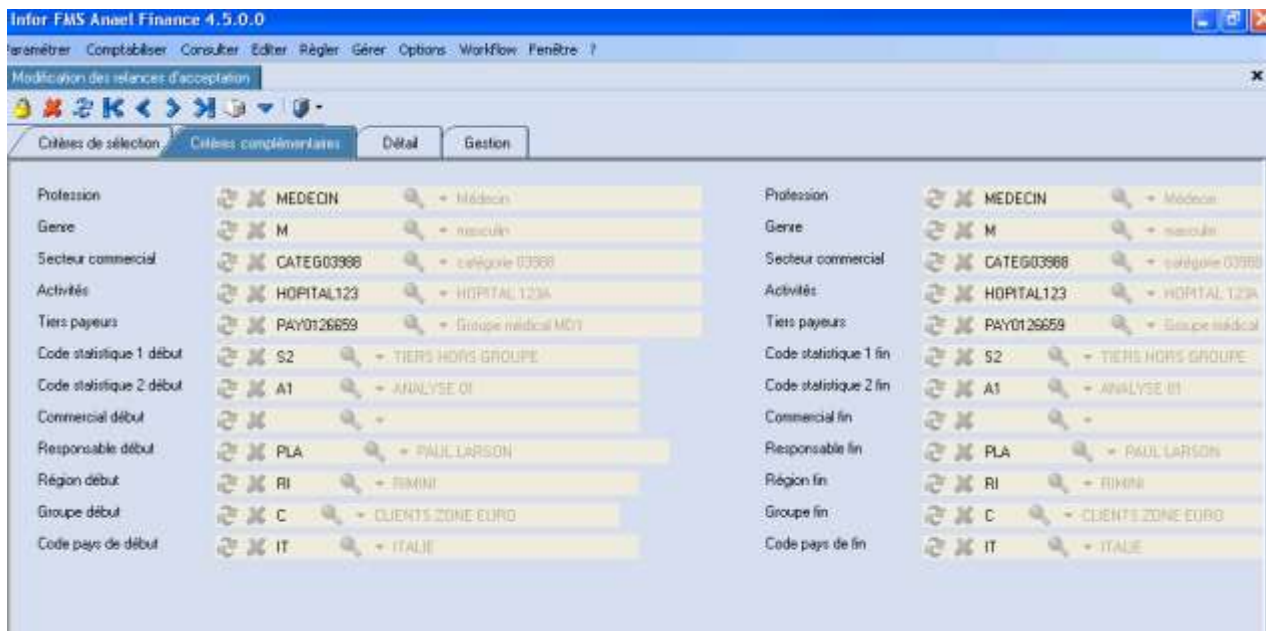
- Société

- Etablissement
- Périmètre
- Rupture par établissement
- Date d'échéance début
- Date d'échéance fin
- Date d'arrêt des débits
- Date d'arrêt des crédits
- Edition en devise
- Envoi par mail
- Relance en rupture par
  - Tiers facturé
  - Tiers facturé / centre
  - Tiers payeur
- Détail par tiers livré
- Copie aux tiers

Ces zones sont en visualisation, donc non modifiables.

### Onglet « Critères complémentaires »

Les critères complémentaires se présentent comme suit :



Cet onglet est composé des zones suivantes :

- Catégorie 1 (\*)
- Catégorie 2 (\*)
- Catégorie 3 (\*)

- Catégorie 4 (\*)
- Catégorie 5 (\*)
- Code statistique 1
- Code statistique 2
- Commercial
- Responsable
- Région
- Groupe
- Pays

(\*) : Le libellé des catégories de 1 à 5 étant paramétrable, il provient de la table des types de catégories.

Ces zones sont en visualisation, donc non modifiables.

### Onglet « Détail »

La présentation du tableur varie selon que la relance est effectuée à partir du compte client ou à partir du portefeuille :

Tableur de modification si relance à partir du compte client (envoi mail coché)

Tableur de modification si relance à partir du portefeuille (envoi mail non coché)

Si envoi mail coché et si l'email du tiers n'existe pas, une croix rouge apparait dans la colonne Email. Si tel est le cas et que l'envoi par mail est demandé, il est préférable de mettre à jour la fiche du tiers puis d'actualiser cet écran, la croix disparaîtra alors pour afficher la coche verte

Liste de toutes les zones du tableur « Détail des tiers » à relancer

- Auxiliaire
- Code et nom du tiers
- Code et nom du tiers payeur
- Email du facturé et du payeur
- Langue
- Débit en devise
- Crédit en devise
- Solde en devise
- Code devise

- Débit société
- Crédit société
- Solde société
- Code commercial
- Nom du commercial
- Etablissement
- Centre

Tableur du détail des enregistrements à relancer pour un tiers :

Sur une demande 'verrouillée' possibilité de ne pas prendre en compte un ou plusieurs enregistrements lors de la relance d'acceptation :

- en décochant la zone « A relancer dans le tableur et
- En validant les mises à jour en cliquant sur le bouton « Enregistrer »
- La présentation du tableur varie selon que la relance est effectuée à partir du compte client ou à partir du portefeuille :
- Exemple du tableur détail des enregistrements d'une relance à partir du portefeuille

A relancer	Niveau de relance	Journal	Date document	Référence document	Débit société	Crédit société	Devise	Date échéance	Moyen de paiement	Etablissement
A	N	N	31/12/2011	RLV9180	0,00	1262,14 EUR		09/11/2012	T1	0001

Liste de toutes les zones du tableur « Détail par client » :

### **Partie haute de l'écran :**

Rappel du code et libellé du tiers principal x (relances en rupture sur tiers x)

### **Tableur**

- Coche 'à relancer'
- Niveau
- Journal
- Date de document
- Référence document

- Libellé
- Code et nom du tiers
- Code et non du tiers payeur
- Débit/crédit en montant société
- Devise
- Débit/Crédit en devise
- Date d'échéance
- Moyen de paiement
- Etablissement
- Date de relance
- Type de pièce
- Compte
- Code commercial
- Date comptable
- N° d'enregistrement
- Centre

## Edition des relances d'acceptation

Cette option permet lancer l'édition des relances d'acceptation en provisoire, ou en définitif. Le traitement d'édition des relances d'acceptation affiche les onglets suivants :

- **Un premier tableur** affiche les demandes de relance d'acceptation en cours : possibilité d'afficher le détail de la relance en cliquant sur la loupe « Détail ». Pour lancer la relance, il faut verrouiller la demande en cours.
- **Un onglet « Critères de l'édition »** affiche les critères relatifs à l'édition de la relance. Certains critères d'édition peuvent être paramétrés par l'utilisateur lors de l'édition des lettres de relances d'acceptation.
- **Un onglet « Critères complémentaires »** affiche les critères complémentaires sélectionnés lors de la prise de paramètre de l'extraction des enregistrements. Ces critères complémentaires ne sont modifiables à ce stade.

### Onglet « Critères d'édition » :

Pour lancer les lettres de relances d'acceptation, il faut que la demande en cours soit verrouillée.



The screenshot shows the 'Edition des relances d'acceptation' window in Infor FMS Anael Finance 4.5.0.0. The window is divided into two tabs: 'Critères de édition' and 'Critères complémentaires'. The 'Critères de édition' tab is active, showing the following configuration options:

- Société: CE201 (IDF FRANCE)
- Date d'édition: 23/10/2012
- Date échéance de: 23/10/2012 à 31/12/2012
- Montant minimum à relancer: (empty field)
- Relance en rupture par: Titres facturé
- Copie aux tiers: Pas de copie
- Edition triée par: Date comptable
- Options:
  - Edition définitive
  - Edition des dates d'arrêt
  - Edition des lettres créditrices
  - Envoi par mail
  - Crédat par tiers limit
  - Traitement batch

Buttons for 'Modifier' and 'Editer' are located at the bottom of the window.

- **Critères d'édition :**
- Date d'édition : C'est la date qui figure sur les lettres de relance d'acceptation, alimentée par défaut avec la date système elle peut être modifiée
- Edition définitive
  - Si oui, édition des lettres et d'un compte-rendu et marquage des écritures extraites dans les historiques comptables FMHISTORAUXXI et FMJOR
  - Si non, édition du compte-rendu seulement
- Date d'échéance début et fin : Ces dates proviennent des critères sélectionnées lors de l'extraction des enregistrements. Elles ne sont pas modifiables à ce stade.
- Edition des dates d'arrêté : Si cette zone est cochée, les dates figurent sur la lettre de relance
- Montant minimum à relancer : Permet d'indiquer un montant minimum en monnaie société (positif) à partir duquel on édite la relance d'acceptation.

- Edition des lettres créditrices : L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Sinon, si cette zone est cochée, le traitement édite les lettres de relance créditrices.
- Envoi par mail : Cette zone est subordonnée au critère sélectionné lors de l'extraction des enregistrements. Zone non accessible. Si cette zone est cochée, elle permet d'envoyer par mail la lettre de relance d'acceptation au destinataire paramétré dans la fiche contact du tiers – Mail associé au code d'impression 4 « relance » ou au code impression « blanc = Tous ».
- Relance en rupture par : L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Sinon, cette zone est subordonnée au critère sélectionné lors de l'extraction des enregistrements. Zone non accessible. Les différents critères possibles sont les suivants :
  - Tiers facturé
  - Tiers facture / centre
  - Tiers payeur
- Détail par tiers livré : L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Sinon, cette zone est subordonnée au critère sélectionné lors de l'extraction des enregistrements. Zone non accessible. Si cette zone est cochée, alors le détail par tiers livré est édité sur les lettres de relance d'acceptation.
- Copie aux tiers : L'affichage de cette zone est conditionné. Cette zone est masquée si la relance d'acceptation est faite à partir du portefeuille. Sinon, cette zone est subordonnée au critère sélectionné lors de l'extraction des enregistrements. Zone non accessible. Deux cas de figure se présentent :
  - Si la relance d'acceptation est effectuée par tiers facturé ou tiers facturés/centre, alors les deux types de copies sont les suivants :
    - pas de copie aux tiers facturés.
    - Copie aux tiers livrés (si la zone « Détail par tiers livré » est cochée)
  - Si la relance d'acceptation est effectuée par tiers payeur, alors les deux types de copies sont les suivants :
    - pas de copie aux tiers.
    - Copie aux tiers facturés.
- Edition triée par : lors de l'édition des relances d'acceptation, cette zone permet de définir le mode de tri des pièces comptables sur les lettres de relances. Les deux tris possibles sont les suivants :
  - Date comptable
  - N° de pièce
- Traitement batch : si cette zone est cochée, l'édition des relances d'acceptation est lancée en soumission, libérant ainsi la session en cours.

## Onglet « Critères complémentaires » :



Cet onglet présente tous les critères complémentaires. Ces derniers sont affichés en visualisation uniquement, et proviennent des critères sélectionnés lors de l'extraction des enregistrements.

### Traitement

L'édition provisoire permet de

- éditer un compte-rendu des relances d'acceptation et
- éditer les lettres avec la mention 'édition provisoire'.

L'édition définitive permet de

- éditer un compte-rendu récapitulatif des relances d'acceptation
- éditer les lettres de relance d'acceptation
- marquer les écritures extraites en topant R le niveau de relance et en alimentant la date de relance
- supprimer les relances dans la table FMRELANCACC
- supprimer l'enregistrement de demande en cours dans la table FMRELACCENC.



## Exemples d'édition

Rappel de la sélection

INFOR <sup>®</sup>		Le 22/06/2012 à 09:31:17	
CEZ01 IGS FRANCE			
<u>EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION</u>			
Etablissement			
Périmètre			
Catégorie d'auxiliaire	C Client		
Date d'arrêté des débits	21/06/2012		
Date d'arrêté des crédits	21/06/2012		
Date d'édition	22/06/2012		
Envoi par Mail	<input type="checkbox"/>		
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>		
Edition en devise	<input type="checkbox"/>		
Edition définitive	<input type="checkbox"/>		
Edition des dates d'arrêté	<input type="checkbox"/>		
Edition des relances créditrices	<input type="checkbox"/>		
Montant minimum à relancer	-----		
Edition Triée Par	Date comptable		
Comptes		à	
Tiers	C100	à	C300
Tiers payeur		à	
Relance en rupture sur	Tiers payeurs		
Avec détail du tiers livré	<input type="checkbox"/>		
	Pas de copie		

Les critères complémentaires sont édités comme suit sur la page de garde :



EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION

Profession	MEDECIN	Médecin	à	MEDECIN	Médecin
Genre	M	masculin	à	M	masculin
Secteur commercial	CATEG03988	catégorie 03988	à	CATEG0398	catégorie 03988
Activités	HOPITAL123	HOPITAL 123A	à	HOPITAL12:	HOPITAL 123A
Tiers payeurs	PAY0126659	Groupe médical MD1	à	PAY012665:	Groupe médical MD1
Code statistique 1	S2	TIERS HORS GROUPE	à	S2	TIERS HORS GROUPE
Code statistique 2	A1	ANALYSE 01	à	A1	ANALYSE 01
Commercial			à		
Responsable	PLA	PAUL LARSON	à	PLA	PAUL LARSON
Région	RI	RIMINI	à	RI	RIMINI
Pays	IT	ITALIE	à	IT	ITALIE
Groupe	C	CLIENTS ZONE EURO	à	C	CLIENTS ZONE EURO

## Edition de la relance d'acceptation provisoire

**INFOR**

CEZ01 IGS FRANCE  
 92, rue du colonel de Rochebrune  
 Batiment A  
 92380 GARCHES

Centrale médicale Rg  
 18 rue des oliviers  
 Batiment B03  
 75014 FRANCE

Le 22 juin 2012  
Edition provisoire

Relance d'acceptation

Ref : TP003/T1

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner les effets suivants :

Pièce	Date	Echéance	Libellé	Débit	Credit
XF230A	02/02/2011	25/12/2012	MEDCOIN LIQUORI	7 400,00	
XF2350	02/02/2011	25/12/2012	MEDCOIN LIQUORI	9 000,00	
			Tiers facturé C200 MEDCOIN LIQUORI	16 400,00	
XFA005	12/03/2011	17/12/2012	via prestation SOE	800,00	
454E	12/08/2011	25/12/2012	MARONIER SARL	1 126,00	
XF2350	05/05/2011	17/12/2012	module C06	4 100,00	
			Tiers facturé C250 DENTISTE VERNON	6 096,00	
XF0003	15/09/2011	09/09/2012	module C06	7 000,00	
XF0004	15/09/2011	09/09/2012	module A55	5 600,00	
XF0005	11/11/2011	09/09/2012	module T09	74 000,00	
			Tiers facturé C200 MARTINEZ AND CO	86 600,00	
XFA230	09/09/2011	15/11/2012	via module C05	6 000,00	
			Tiers facturé C250 SLODGE AND CO	6 000,00	
XFA230	09/09/2011	21/12/2012	via prestation	85 000,00	
XFA230	11/11/2011	21/12/2012	via prestation	42 000,00	
			Tiers facturé C200 JACQUOT SARL / CEZ01	127 000,00	
			TOTAL	342 096,00	
			Solde débiteurs EUR	342 096,00	

Dans cette attente,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Service Comptabilité Clients

## Edition du compte-rendu

Il se présente comme suit :



Société : CEZ01 IGS FRANCE

Le 22/06/2012 à 16:20:35

## EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION

Date d'arrêt des débits : 22/06/2012

Date d'arrêt des crédits : 22/06/2012

Réfdoc	Date Compta.	Echéance	Libellé	Etab.	Dern. Relance		De v.	Débit	Crédit		
					Niv.	Date					
<b>Tiers payeur C200 MEDECIN LIGUORI</b>											
XFE490	02/02/2011	09/09/2012	module A9	0008			EUR	6 000,00			
XFE482A	02/02/2011	09/09/2012	module A06	0008			EUR	7 000,00			
								<b>Total Tiers</b>	EUR		13 000,00
<b>Tiers payeur C250 DENTISTE DAMEN</b>											
XFE700	01/01/2011	12/12/2012	vtc prestation	0008			EUR	7 000,00			
XFE710A	01/01/2011	12/12/2012	vtc prestation	0008			EUR	90 000,00			
XFE799	01/01/2011	12/12/2012	vtc matériel	0008			EUR	63 000,00			
								<b>Total Tiers</b>	EUR		160 000,00
<b>Tiers payeur TP003 Centrale médicale Rg</b>											
XFE300A	02/02/2011	25/12/2012	MEDECIN LIGUORI	0008			EUR	7 400,00			
XFE850	02/02/2011	25/12/2012	MEDECIN LIGUORI	0008			EUR	9 000,00			
XFA008	13/03/2011	17/12/2012	vtc prestation S06	0008			EUR	800,00			
4646	12/06/2011	28/12/2012	MARONNIER SARL	0001			EUR	1 196,00			
XFE850	08/08/2011	17/12/2012	module Q06	0008			EUR	4 100,00			
XFAE330	09/09/2011	15/11/2012	vtc mmodule D68	0008			EUR	6 000,00			
XFAE320	09/09/2011	31/12/2012	vtc prestation	0008			EUR	85 000,00			
XFC003	18/09/2011	09/09/2012	module Q06	0008			EUR	7 000,00			
XFC004	18/09/2011	09/09/2012	module A85	0008			EUR	5 600,00			
XFC005	11/11/2011	09/09/2012	module T09	0008			EUR	74 000,00			
XFAE300	11/11/2011	31/12/2012	vtc prestation	0008			EUR	42 000,00			
								<b>Total Tiers</b>	EUR		242 096,00
								<b>Total Relance</b>	EUR		415 096,00

====